

par la foudre qui tomba dans l'avant-cour de ce Château, sans que son mari & un fils qui étoient auprès d'elle reçurent aucun mal. Le Roi étant à la chasse du Sanglier, il y a quelques jours, un de ces animaux poursuivi par les chiens dans le Bois de ce Château, se rua avec beaucoup de furie sur un homme & sur son fils : ce dernier se jeta d'abord dans une espèce d'abreuvoir, mais le Sanglier y fut aussi & lui déchira le ventre : il attaqua ensuite le père, & le blessa dangereusement en divers endroits, quoiqu'il se fût jeté le ventre à terre ; Ces deux blessés ont d'abord été portés à l'Hôpital, où le Roi a envoyé le Sieur de la Peronie son premier Chirurgien, pour les panser ; & s'ils viennent à en rechaper, S. M. leur accordera, dit on, à chacun une pension annuelle.

VI. Les Musiciens de la Chapelle Royale ont été congédiés jusqu'au 14. Août, que l'on dit à présent être le jour fixé pour le retour de L. Maj. à *Versailles* ; & le 10. Septembre, pour le départ du Roi pour *Compiègne*, où l'on doit envoyer au premier jour un gros Détachement des Gardes Françaises & Suisses, afin d'y monter la Garde pendant tout le séjour que S. M. fera dans cette Ville. Voici la liste des principaux Benefices, & des Emplois les plus considérables qui ont été conférés par ce Monarque depuis celle que nous donnâmes le mois dernier. L'Evêque Comte de Noyon a été nommé à l'Archevêché de *Lion* ; l'Abbé de St. Simon, à l'Evêché de *Noyon* ; & l'Abbé de Laubrières, à l'Evêché de *Soissons*. L'Abbaye de *Sordes*, Ordre de St. Benoît, Diocèse de *Dax*, a aussi été donnée à l'Evêque de *Tarbes* : celle de *Sommes*, Ordre de St. Augustin, Diocèse de *Soissons*, à l'Abbé Neel ; celle de *Longray*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de *Rheims*, à l'Abbé de la Boissière, Coadjuteur du  
 College